

## DISPOSITIF

## PREMIER PAS

**LES ENGAGEMENTS À LA CHARTE DE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF UN PREMIER PAS**

- ✓ Je souhaite que mon enfant bénéficie du dispositif «Un premier pas»
- ✓ Je certifie que mon enfant n'est pas suivi régulièrement dans une structure de soin.
- ✓ J'accepte le principe du partage d'informations entre les professionnels membres du dispositif.
- ✓ Je m'engage à participer aux différentes rencontres.
- ✓ Je m'engage à prévenir en cas d'impossibilité à honorer le rendez-vous.
- ✓ Je m'engage sur l'honneur quant à la véracité des informations transmises.

**PROFESSIONNELS PARTICIPANTS**

GENET Romain	Ergothérapeute
BLANC Solène	Ergothérapeute
WEISSE Géraldine	Psychologue
BRUGNON Brigitte	Psychologue
VIERA Stella	Psychologue
ARBOUSSET Sarah	Puéricultrice
HUGUET Corinne	Médecin
TIREFORT Cynthia	Puéricultrice
WION Jenny	Orthophoniste
COSTE Charlène	Éducatrice Spécialisée
CHÉNÉ Emilie	Assistante Sociale
AUBINAIS Carine	Orthophoniste
ANGOT Catherine	Pédopsychiatre



**ENFANTS DE  
0 À 6 ANS ET 12 MOIS**

**MIEUX  
DÉPISTER,  
MIEUX  
SOIGNER**

# DISPOSITIF PREMIER PAS

**DES QUESTIONS SUR LE COMPORTEMENT  
OU LE DÉVELOPPEMENT DE VOTRE ENFANT ?**



Création graphique : www.ing-studio.fr - Crédit photo : AdobeStock



**DISPOSITIF PRÈS  
DE CHEZ VOUS !**

**07 89 72 11 40**  
secretariat.cpts.ecegec@gmail.com

**PARLEZ EN À VOTRE MEDECIN TRAITANT  
OU TOUT AUTRE PROFESSIONNEL DE SANTÉ**

**RESPONSABLE LÉGAL 1**

M./Mme (Nom Prénom) :




Né(e) le

Certifie avoir pris connaissance de la charte de fonctionnement du dispositif un premier pas et m'engage à le respecter.

Date :

Signature, précédé de la mention : «Complété et approuvé»

**RESPONSABLE LÉGAL 2**

M./Mme (Nom Prénom) :




Né(e) le

Certifie avoir pris connaissance de la charte de fonctionnement du dispositif un premier pas et m'engage à le respecter.

Date :

Signature, précédé de la mention : «Complété et approuvé»

ENFANTS DE 0 À 6 ANS ET 12 MOIS

# DISPOSITIF PREMIER PAS

PRÉVENTION POUR  
ACCOMPAGNER  
LE DÉVELOPPEMENT  
DES ENFANTS

Dans un contexte de déficit de ressources médicales, les **familles** et les **professionnels** peuvent se retrouver démunis face aux difficultés développementales des jeunes enfants.

Nous proposons un **regard croisé**, avec **2 à 3 professionnels** de disciplines variées, pour observer et analyser la situation de votre enfant, sans test ni diagnostic médical.

## PREMIER PAS C'EST QUOI ?



Écoute bienveillante et espace d'échange



Observation approfondie du développement et des interactions de l'enfant



Pistes de solutions adaptées à la situation



Orientation vers une prise en charge adaptée si nécessaire

Ce dispositif n'est pas un service de soin.

## NOS ENGAGEMENTS

Les professionnels du projet s'engagent à travailler avec **transparence, écoute et bienveillance**, en cultivant **confiance et coopération** avec les familles.

## TERRITOIRE D'INTERVENTION



## COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

1

### ÉVALUATION

PAR 2 OU 3 PROFESSIONNELS

- Rencontre dans un lieu adapté
- Observation libre et guidée
  - Échanges avec les parents (1h/1h30)

2

### RETOUR

PERSONNALISÉ

Un professionnel présente les préconisations et aide à prioriser les solutions

## PRISE DE RDV

auprès du secrétariat

07 89 72 11 40

3

### SUIVI

APRÈS 3 À 6 MOIS

Évaluation des avancées et ajustement des accompagnements

# CHARTE

## DISPOSITIF PREMIER PAS

### PRÉSENTATION DU PROJET

Dans un contexte global de pénurie de ressources médicales et de difficultés d'accès à la prise en charge, les familles comme les professionnels du secteur médical, social et de la petite enfance se trouvent souvent démunis face aux troubles du développement chez les enfants de moins de 6 ans et douze mois. Les orientations ne sont pas toujours adaptées, ce qui peut engendrer des retards importants dans les prises en charge, laissant familles et professionnels sans réponses ni accompagnement pendant plusieurs années.

Dans ce cadre, les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) permettent la mise en place de dispositifs innovants visant à améliorer l'accès aux soins, organiser des parcours coordonnés impliquant plusieurs professionnels de santé, et développer des actions de prévention à l'échelle territoriale.

« Un premier pas » s'inscrit dans cette dynamique. Ce dispositif vise à répondre aux préoccupations des parents et des professionnels lorsque des enfants de 0 à 6 ans et 12 mois présentent des difficultés dans leur développement — qu'elles soient d'ordre socio-éducatif, psycho-émotionnel, neurodéveloppemental, ou simplement liées à une différence dans leur manière d'être par rapport aux enfants du même âge.

Après une orientation par le secrétariat, un rendez-vous est proposé avec deux ou trois professionnels spécialisés. Ensemble, ils échangeront avec la famille pour identifier des pistes de solutions sur mesure. « Un premier pas » est avant tout un dispositif de prévention. Si une prise en charge médicale ou paramédicale s'avère nécessaire, une orientation adaptée sera alors proposée.

### CONDITIONS D'ACCÈS AU DISPOSITIF

- 1. Le lieu de résidence de l'enfant :** territoire de la CPTS Entre Cèze et Gardon en Cévennes
- 2. L'absence d'une prise en charge :** Ce dispositif répond aux situations pour lesquelles, il n'existe pas de prise en charge pour les 0 à 6 ans et 12 mois par une structure de soin. La priorité est donnée aux enfants ne bénéficiant d'aucun suivi médical.

### CARACTÉRISTIQUES DU DISPOSITIF

« Un premier pas » n'est pas un dispositif de soin et ne se substitue en aucun cas à un suivi médical ou à un accompagnement par une structure spécialisée. Il s'agit avant tout d'un espace d'écoute et d'observation, fondé sur le regard croisé de professionnels.

L'enfant est accueilli dans un cadre bienveillant, au travers de temps de jeu libre et guidé. Il ne s'agit pas de tests standardisés, mais d'une observation globale

de son développement, de son comportement, et de ses interactions avec l'environnement.

Les préconisations proposées à l'issue de la rencontre s'appuient à la fois sur cette observation et sur les échanges menés avec les parents.

Le dispositif « Un premier pas » ne permet pas de contourner les listes d'attente des structures existantes sur le territoire. Toutefois, dans la mesure du possible, des solutions alternatives au soin (comme le sport, des modes de garde adaptés, etc.) pourront être proposées afin d'accompagner l'enfant et sa famille pendant cette période d'attente.

### DIFFÉRENTES ÉTAPES

- 1. Un rendez-vous d'évaluation avec 2 ou 3 professionnels :** L'enfant et ses parents sont reçus dans un lieu adapté.

Les professionnels échangent avec les parents, observent l'enfant et construisent ensemble des solutions adaptées à la situation.

L'entretien dure 1h à 1h30.

- 2. Un rendez-vous d'échange avec 1 professionnel.**

Un des professionnels fait un retour sur les solutions proposées par l'équipe, et aide les familles à les prioriser.

- 3. Un rendez-vous de suivi après 3 à 6 mois pour faire le point sur l'évolution de la situation.**

### ENGAGEMENTS DES PROFESSIONNELS

Les professionnels impliqués dans le projet s'engagent à bâtir une dynamique collective fondée sur la transparence, la confiance mutuelle, l'écoute et le respect. Ils veillent à instaurer un climat d'empathie et de bienveillance, favorisant le partenariat avec les familles. Leur engagement commun repose sur le partage, le dialogue ouvert et la coopération. Ils s'impliquent activement et communiquent de manière claire et synthétique, tout en respectant les règles du secret partagé.

### PROFESSIONNELS PARTICIPANTS

GENET Romain	Ergothérapeute
BLANC Solène	Ergothérapeute
WEISSE Géraldine	Psychologue
BRUGNON Brigitte	Psychologue
VIERA Stella	Psychologue
ARBOUSSET Sarah	Puéricultrice
HUGUET Corinne	Médecin
TIREFORT Cynthia	Puéricultrice
WION Jenny	Orthophoniste
COSTE Charlène	Éducatrice Spécialisée
CHÉNÉ Emilie	Assistante Sociale
AUBINAS Carine	Orthophoniste
ANGOT Catherine	Pédopsychiatre